



## Les circuits courts

En Pays de la Loire, 1 exploitation agricole sur 5 commercialise sous cette forme

### La vente de produits en circuit court en hausse dans la région



En 2020, en Pays de la Loire, **20 % des 5 250 exploitations agricoles vendent leurs produits en circuit court** <sup>(1)</sup>. C'est un peu moins qu'en France métropolitaine (23 % des exploitations). En région, cette part a augmenté de 5 points en 10 ans.

Dans la filière biologique, les exploitations en circuit court sont trois fois plus nombreuses que dans la filière non biologique (49 % contre 15 %).

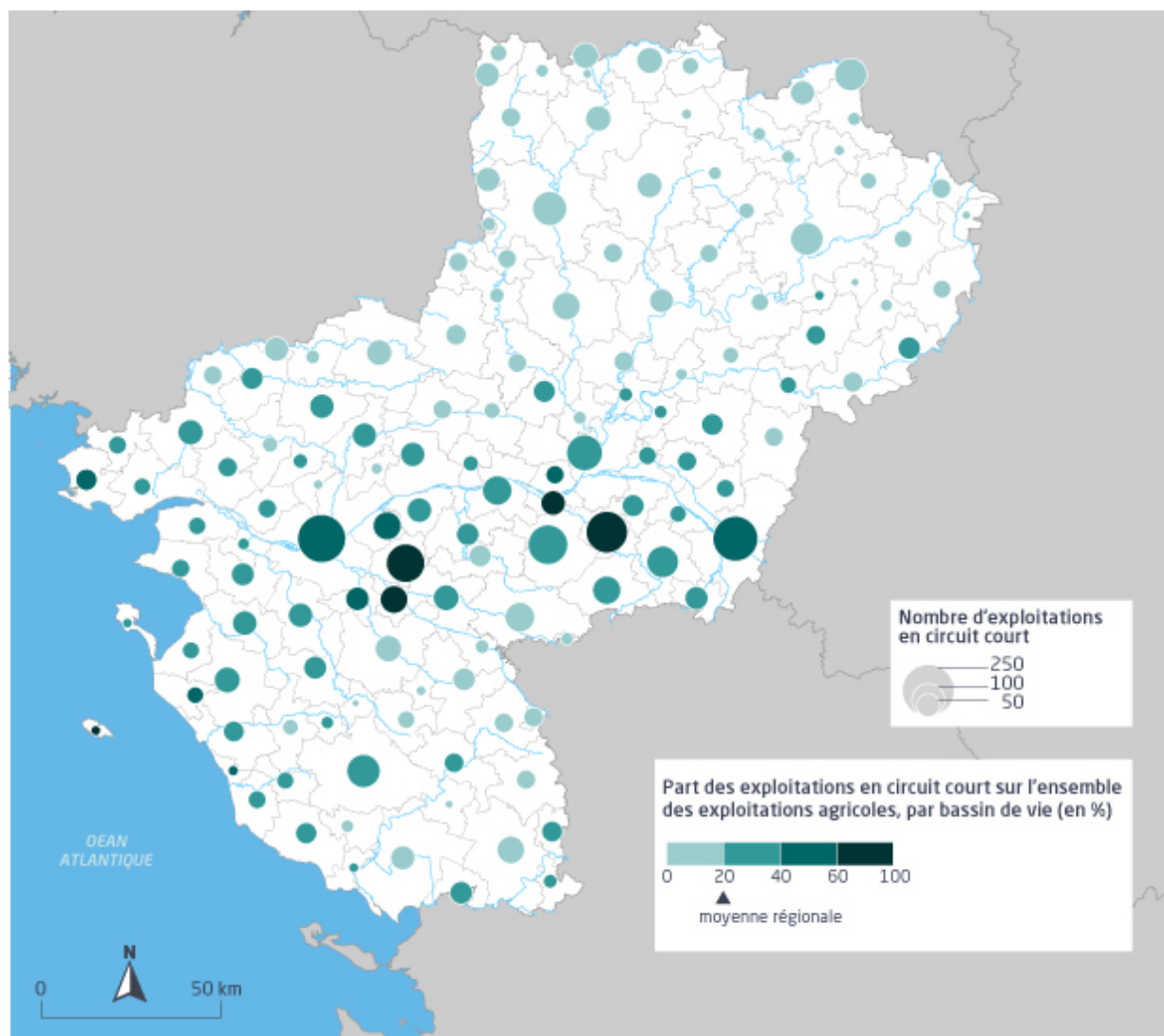
### Une forme de vente davantage présente en Loire-Atlantique, en Maine-et-Loire et sur le littoral

Les ventes en circuit court se développent dans les territoires proches de la demande : consommateur, restaurant.

La Loire-Atlantique et le Maine-et-Loire détiennent le plus d'exploitations vendant en circuit court dans la région. Le littoral est également doté de nombreuses exploitations pratiquant cette forme de vente. Dans ces territoires, la population est plus dense qu'en moyenne régionale et offre des opportunités plus nombreuses de ventes à la ferme, notamment autour des métropoles régionales Nantes et Angers.

En revanche, moins d'exploitations vendent en circuit court en Mayenne, Sarthe et Vendée. Ces territoires, à faible densité de population, sont souvent pourvus d'industries agroalimentaires qui peuvent inciter à consommer des marques locales vendues en circuit long.

## Les exploitations en circuit court dans les bassins de vie des Pays de la Loire en 2020



Source : Agreste, recensement agricole (RA) 2020

### Surtout de la viande, du vin et des légumes

Les exploitations vendant en circuit court sont plus souvent de petites exploitations, abritant une diversité de compétences (production, conditionnement, transport et vente) et ayant parfois diversifié leur activité vers le tourisme. Elles ont alors besoin de plus de main-d'œuvre : en moyenne 3,3 ETP contre 1,9 ETP en circuit long.

Grâce à l'élevage, forte composante de l'agriculture ligérienne, les exploitations en circuit court de la région commercialisent souvent de la viande (bovins, ovins, caprins et porcins), prisée dans les bassins de vie peu denses et sur le littoral : vendue par 39 % des exploitations en circuit court. Le vin vient en 2<sup>e</sup> position avec 19 %, commercialisé par des exploitations très présentes dans les bassins de vie très denses et souvent proches d'un fleuve ou d'une rivière. Enfin la vente de légumes représente 18 % des exploitations.

### Une envie de consommer local

Ce type de commercialisation, en hausse, s'explique en partie par l'évolution des modes de consommation et le souhait du consommateur d'acheter local pour mieux connaître la provenance

des produits. Les enjeux environnementaux sont aussi très prégnants dans les consciences : réduction du transport et donc des gaz à effet de serre. Cela permet aussi de renforcer le lien social entre l'exploitant et le consommateur. Enfin, d'un point de vue économique, les coûts de transport et de distribution sont limités et des emplois locaux sont créés.



© P. Beltrami

### La vente à la ferme plébiscitée pour les circuits courts

Dans les Pays de la Loire, la **vente directe aux consommateurs** est dominée par la vente à la ferme. En effet, 70 % des exploitations vendent à la ferme contre 61 % en France métropolitaine.

C'est de loin le 1<sup>er</sup> mode de vente directe, aussi bien en Pays de la Loire qu'en France métropolitaine.

La vente à la ferme permet de :

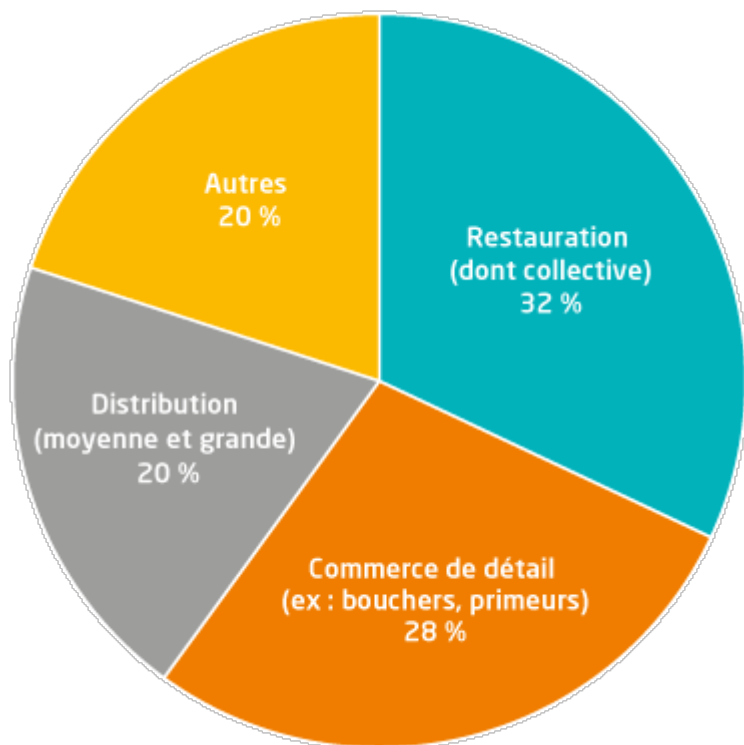
- fixer soi-même les prix
- rencontrer le consommateur
- mieux évaluer ses besoins
- créer plus de valeur ajoutée.

Il existe d'autres modes de vente directe, par exemple :

- la vente sur les marchés : en Pays de la Loire il s'agit du 2<sup>e</sup> mode de vente directe aux consommateurs (22 %). Il est moins ancré qu'en France métropolitaine (5 points de moins).
- la vente via les AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), plus développée en région qu'au niveau national (12 % contre 7 %).

## La vente aux consommateurs via un intermédiaire en 2020 dans les Pays de la Loire

(répartition des exploitations en circuit court)



Source : Agreste, RA 2020

### La vente en circuit court

<sup>(1)</sup> Un **circuit court** est un mode de vente directe entre producteurs et consommateurs ou indirecte *via* un seul intermédiaire.